



Le document est basé sur les diapositives présentées en séance.



## Assemblée Générale 19/08/2023

Nous allons répondre à 3 questions ...



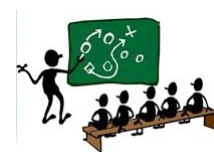
Présents :

22 participants, 11 procurations, 2 excusés (Claire Marçais, Olivier Nasr)

Le quorum étant de 30 adhérents, la séance est valide et peut se tenir.



## Ordre du jour



1. Qu'avons-nous fait depuis la dernière assemblée ?
2. Quels sont les projets ?
3. Quelles évolutions pour l'Association ?
4. Pot de l'Amitié





## Les 10 derniers mois ont été actifs

- ✓ Réunions du bureau par visio conférence
- ✓ Réunion du conseil d'administration le 4/05/2023
- ✓ Utilisation de l'application portable Panneau Pocket pour communiquer avec les montjoviens(nes)
- ✓ Renouvellement du logo
- ✓ Ajout de la mention RGPD dans le bulletin d'adhésion
- ✓ Mise à jour du site de la Fondation du Patrimoine (en cours)
- ✓ Démarches auprès de l'ABF et de la DRAC (en cours)
- ✓ Organisation de la journée découverte le 24 août 2023 : points d'organisation
- ✓ Mise en ligne du site Internet ([www.saintmartindayguebonne.fr](http://www.saintmartindayguebonne.fr))
- ✓ Création d'une adresse courriel ([contact@saintmartindayguebonne](mailto:contact@saintmartindayguebonne.fr)) et d'un espace de stockage dédiés à l'association

19/08/2023

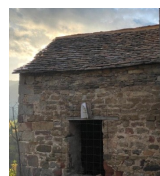
Assemblée Générale

1



## Mais également ...

La réfection de la couverture du chœur



Une sympathique équipe de bénévoles a œuvré pour retrouver le niveau initial de la fenêtre nord



Avant



Après



Mais ce n'est pas fini, le travail est colossal et se poursuivra

19/08/2023

Assemblée Générale

6

Toujours avec une sympathique équipe de bénévoles, le dégagement des fenêtres du chœur a débuté (voir les photos plus loin).



## Les travaux de conservation

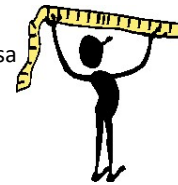
**« Les membres actifs de l'association Sauvons Saint-Martin d'Ayguebonne sont pour la plupart des retraités et lorsque petit à petit ils ne seront plus là et si rien n'est fait pour mettre le bâtiment hors d'eau, Saint-Martin retournera inévitablement à l'état de ruine. »**

*René Mouysset*

**« Frapper fort ou laisser en état »**

*René Mouysset*

Il s'agit de préparer la conservation de l'édifice pour garantir sa sauvegarde pour les 100 prochaines années, .... voire 1 000.



19/08/2023

Assemblée Générale

7



## Le 4 mai 2023, le conseil d'administration s'est réuni, et les différents projets ont été présentés

Il en est ressorti :

1 - Dans un premier temps, le site n'est pas destiné à recevoir des manifestations publiques.  
Seul un parcours pédestre est envisageable autour « des bâtis romans » de la commune.

Il pourra être proposé à l'office du tourisme Muse et Raspes, et comme une variante du GR736 au Comité FFRandonnée Aveyron .

2 - Les propositions retenues doivent être présentées à la DRAC pour avis sur la faisabilité et les coûts à envisager.  
Les contacts ont été pris mais cette dernière ne semble pas être motivée pour intervenir.



Dernière minute :

Visite de la DRAC prévue le 5 septembre

19/08/2023

Assemblée Générale

8

La visite de la DRAC, nous permettra de soumettre pour avis les différents projets et de les prioriser. Nous attendons des recommandations pour la consultation des artisans.

Catherine Boutry nous conseille de vérifier l'arrêté de protection du 31/12/2014 pour connaître le périmètre des interventions possibles.

René Mouysset rappelle qu'il n'est obligatoire d'être inscrit aux monuments de France pour bénéficier des services de la fondation du patrimoine. Cette dernière est indépendante des monuments de France et rien ne nous empêche de démarrer des études et/ou devis quelque soit l'avis de la DRAC.





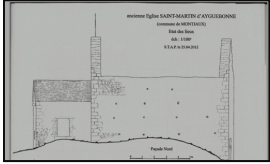
Les différents projets présentés ci-dessous doivent être soumis à une étude de faisabilité et de coûts.

## Poursuite des dégagements extérieurs et intérieurs.



### Retrouver le niveau original du mur nord

Et sécuriser l'accès de la fenêtre nord





Avant



Après

19/08/2023Assemblée Générale10

Il faudrait continuer mais que faire des gravats sans faire de dégât en enlevant des pierres de l'édifice.

### Et évacuer les gravats



La commune est intéressée pour les récupérer





Utiliser ceux-ci pour réaliser bancs et tables au sud de l'église



19/08/2023Assemblée Générale11



Réflexion sur les modalités de déblaiement du sol de la nef.

 Nivellement du sol dans le chœur et la nef de l'église

Rendre plus accessible la visite du site

Apprendre plus sur le bâtiment

19/08/2023      Assemblée Générale      13

Une pelle mécanique serait indispensable pour réaliser les travaux. Pour cela, il serait nécessaire de remettre en état la porte Sud.

 Remise en état de la porte sud

Permet de faciliter l'accès à la nef pour les travaux ou autres.

Quel aspect pour la porte ?

19/08/2023      Assemblée Générale      14





Reconstitution de la partie manquante de la fenêtre latérale nord du Chœur et remise en état des 2 autres.

 **Remise en état de la fenêtre Nord**

En symétrie avec la fenêtre sud, par un professionnel

Dégagement des fenêtres Est et Sud.



Avant                      Après

19/08/2023                      Assemblée Générale                      16



## Réflexion sur les possibles couvertures de la nef.

### Couverture de l'église

Il ne s'agit pas de redonner un toit au bâtiment mais de le protéger pour l'avenir.

Quelques hypothèses :

1. projet « en l'état » assumant le statut de ruine,
2. projet d'une toiture légère,
3. projet d'une toiture à l'identique(?) du XI ième ou du XIV ième siècle,
4. projet d'une toiture transparente laissant passer la lumière,
5. projet d'une enveloppe de protection provisoire,

illustration

Le conseil d'administration a disposé de 10 points à répartir. Le résultat :

Hypothèses	1	2	3	4	5
Nb points	11	49	0	25	5

19/08/2023
Assemblée Générale
18

L'hypothèse 1 ne remet pas en cause l'entretien régulier des abords ni les projets exposés précédemment.

Les hypothèses 2, 3 et 4 sont basées sur les mêmes schémas mais avec des revêtements et des matériaux différents. L'hypothèse 3 n'a pas été retenue par le conseil d'administration.

L'hypothèse 5 permettrait de ne pas toucher à la structure de l'édifice.

Une sixième hypothèse a été proposée : couvrir uniquement les pignons à l'aide de dalles.

Rq : au cours des différentes opérations de déblayage, des dalles ont été retrouvées, pouvant provenir de la toiture.

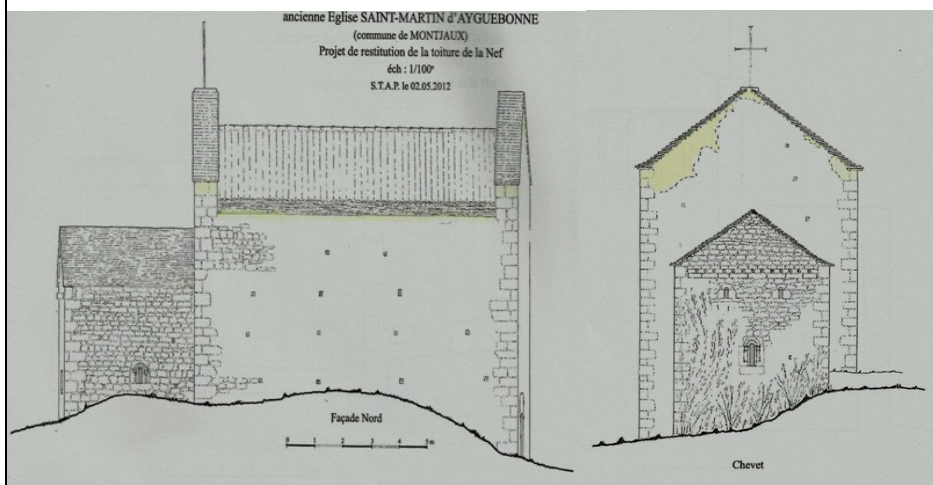
Lors d'une précédente visite, l'architecte des monuments de France a fortement recommandé de ne pas toucher aux pignons ni de les reconstruire.

Ce point sera à vérifier lors de la visite du 5 septembre.





## Hypothèses 2 et 4 : Une toiture légère



19/08/2023

Assemblée Générale

30



## Hypothèse 5 : Avec un peu d'imagination ...



19/08/2023

Assemblée Générale



33

L'association ne peut pas engager des études sur tous les projets. Une consultation a été réalisée en séance sur les différentes hypothèses. Chaque participant a voté pour sa préférence.

Ce vote n'est que consultatif, les procurations n'ayant pas été prises en compte ni les participants en retard de cotisation.



Le résultat :

Hypothèse	1	2	4	5	Abstention
Nbe de vote	6	8	4	0	4

Le vote abstentionniste a été motivé par le manque d'étude de faisabilité et de chiffrage du coût des travaux.

René Mouysset se propose pour assister techniquement l'équipe au projet de couverture.

## Aménagements des alentours (bancs, plantations...) et utilisation à envisager de la cave effondrée (XV<sup>e</sup> s.).

L'objectif est de rendre agréable et convivial l'accès au site. La mise en place d'un point d'eau a été recommandée par Henri Célié.

## Connexions avec les sentiers communaux et le GR 736.



### LE GR736 : du Mont Lozère à Albi, le long du tarn




19/08/2023      Assemblée Générale      22

D'autres projets sont à l'étude soutenus par d'autres organisations :

- Circuit des églises romanes de la région
- Création d'un nouveau chemin de randonnées à partir de Montjaux.





## Renouvellement des mandats

Claire Marçais,  
Madeleine Macq,  
candidatures nouvelles.

---

19/08/2023Assemblée Générale23

Claire Marçais ne souhaite pas renouveler son mandat au sein du bureau ni du conseil d'administration.

Madeleine Macq est reconduite à l'unanimité au conseil d'administration.

Odette Bonnal rejoint le conseil d'administration à l'unanimité.

Le bureau se compose

- Alain Douzon – président
- Anne Gros - trésorière
- Didier Delheure – vice-président
- Olivier Nasr – vice-président
- Rémi Lescoeur – vice-président secrétaire

Le conseil d'administration se compose

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| • Alain Andrieu   | • Ghislaine Nasr |
| • Alain Douzou    | • Madeleine Macq |
| • Anne Gros       | • Odette Bonnal  |
| • Didier Delheure | • Olivier Nasr   |
| • Françoise Galès | • Remi Lescoeur  |

René Mouysset se propose pour assister techniquement l'équipe au projet de couverture.

Informations complémentaires :

- Rappel de la journée découverte du 24 août
- Alain Douzou est en contact avec un archéologue pour consultation.